



**TARARE**



**TOUS EN GREVE, PUBLIC – PRIVE LE JEUDI 28 AVRIL !**

**PLUS QUE JAMAIS, LOI EL KHOMRI : RETRAIT !  
GREVE NATIONALE, MANIFESTATIONS LE 28 AVRIL !!**

La mobilisation pour le **RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI** ne faiblit pas :  
Les salariés sont convaincus : ce projet n'est **ni amendable, ni négociable**.

La Loi El Khomri, c'est la remise en cause de plus d'un siècle de conquêtes sociales, celles de 1936 et de 1945, notamment.

**C'est la fin du Code du Travail comme protection du salarié**

**RAPPEL** : La Loi El Khomri institue **la primauté de l'accord d'entreprise sur le Code du Travail et les Conventions Collectives** (Accords de branches). 2 exemples:

1. La réforme permet de généraliser les « accords pour la préservation et le développement de l'emploi », dont le principe est : **travailler plus et gagner moins**, en échange de la garantie (illusoire) du maintien de l'emploi pendant un an ou deux.

**La primauté à l'accord d'entreprise, c'est le chantage permanent à l'emploi et la mise en concurrence permanente des salariés entre eux. La fin de toute solidarité.**

Les syndicats majoritaires (jusqu'à 70 % des suffrages) ne pourront même plus s'opposer à de tels accords le salarié sortira forcément perdant, puisqu'il subira pleinement le chantage de l'employeur.

2. Dans les entreprises de moins de 11 salariés, **un seul trimestre** de baisse du chiffre d'affaires permettra à l'employeur de modifier les contrats de travail ou de prononcer des licenciements économiques. Deux trimestres pour les entreprises de 11 à 50 salariés !

**C'est loi scélérate institue une ségrégation entre les travailleurs :  
Entre les jeunes en recherche d'emploi et ceux en activité.**

**IL FAUT FAIRE CEDER LE GOUVERNEMENT ET  
SE MOBILISER ENCORE PLUS NOMBREUX ?**

Et, plutôt que des grèves répétées, aussi réussies soient-elles, ne vaudrait-il pas mieux faire **la Grève Interprofessionnelle jusqu'au retrait ?**

**Dans cette perspective, les Unions Locales C.G.T. et C.G.T.-F.O. de Tarare proposent:**

**Tarare RASSEMBLEMENT [SUIVI D'UN DEFILE]  
LE JEUDI 28 AVRIL à 18 H. 30 PLACE DE LA MADELEINE**

**MANIFESTATION À LYON LE 28 AVRIL À 13h Manufacture des tabacs -Bellecour**